

VSE 430

PROVITIS

provitis.pagesperso-orange.fr



► **Contact** : Loïc Pasdois, conseiller en agro-équipement à la Chambre d'Agriculture de la Gironde
Tél : 06 48 58 38 36
l.pasdois@gironde.chambagri.fr



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GIRONDE

Depuis quelques années certains constructeurs proposent du matériel permettant d'enlever les sarments du palissage (Ero, Clemens, Kirogn et Provitis). La machine présentée par la société Provitis est issue d'un concept imaginé par un viticulteur de la région de Saumur, Jean-Yves Dezé. Ce viticulteur s'est inspiré du geste effectué manuellement lors du tirage des sarments dans le rang. L'association entre le viticulteur et le constructeur a permis d'industrialiser le prototype.

Cette machine de conception simple, se compose d'un cadre enjambant le rang de vigne muni de moyens de transfert et d'évacuation des sarments. Le premier élément est une roue dentée installée sur un bras mobile permettant son effacement au passage des piquets. Son rôle est de déplacer les sarments vers l'extérieur du palissage. Ensuite, une chaîne de

transfert récupère les bois et les dirige vers le troisième élément, il s'agit de quatre pneumatiques qui happent les sarments et les projettent au sol. Cet ensemble est fixé à l'avant du tracteur libérant ainsi l'attelage arrière du tracteur. Le tirage des sarments et le broyage peuvent ainsi être combinés.

Le positionnement de la machine dans le rang (hauteur, largeur, effacement au piquet et correction de dévers) est assuré par plusieurs vérins. Des moteurs hydrauliques (d'une cylindrée de 200 cm³) animent l'ensemble des pièces en rotation, montés en série ils sont munis d'un limiteur de pression. Les besoins en hydraulique sont d'environ 30 L/min. La vitesse d'avancement doit être comprise entre 3 et 4 km/h afin que la machine soit suffisamment alimentée en sarments. Le régime de rotation des différents organes (disque, chaîne et roues) est réglable. Pour être utilisé de manière

optimale, le constructeur propose un cahier des charges permettant d'adapter le vignoble à cette mécanisation. Plusieurs critères sont abordés comme les modes taille, conduite et palissage. La hauteur des sarments doit être maximale, il faut donc éviter de prétailler. Lors des travaux de taille, il faudra veiller à produire le moins de coupes possible. Pour le pliage des bois de taille, ces derniers ne devront en aucun cas être enroulés autour du fil de pliage. L'état du palissage (tension-état des fils de fer) devra être correct afin de supporter les efforts produits par le passage de la machine. En présence de fil fixe intermédiaire l'espace entre chaque étage de fil devra être supérieur ou égal à 50 cm. L'utilisation de cet équipement dans des vignobles adaptés n'évite pas la reprise manuelle, il est envisageable d'évacuer jusqu'à 90 % des sarments mécaniquement.

VSE 430 : les nouveautés en détail...

1 La chaîne de transfert. Elle récupère les bois et les dirige vers les pneumatiques.



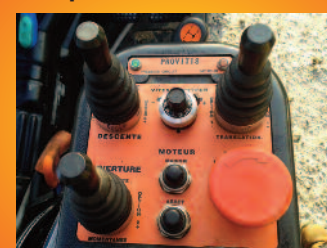
2 Système évitant aux fils de fer de pénétrer dans la machine.



3 Pneumatiques très résistants, développés pour les chariots élévateurs.



4 Pupitre de commandes.



© L. Pasdois C433